



PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

Du 2 février 2022

A 18h

Maison Mémoire du XXe siècle

Présents : Solenn COLAS, Karine BARBÉ, Valérie PLANTIE, Claudine CHASSAING, Danièle MONMARCHON, Marion LABARDE, Séverine BAREILLES, Jacques ANNES, Vincent BEDOU, Pierre BOURBONNAUD, Pierre LAMARTINIE, Anil AKERKAR, Cédric BOURRICAUD, Jean- Claude SENAC, Lydie VERSTREPEN.

Excusé : Christian VAYSSIE

Absente : Kathy GUILLOTIN

1. Présentation par Anil AKERKAR de la contribution du Conseil Citoyen au projet de réhabilitation du quartier de Terre Rouge

La séance débute par la présentation des Co-Présidentes à l'Assemblée.

I. Etat des lieux du quartier proprement dit

Le quartier de Terre Rouge se situe entre la voie de chemin de fer et la RD911.

Il est composé de zones bien distinctes :

- un quartier HLM central ;
- un quartier pavillonnaire.

Cette génération est en cours de rajeunissement et de renouvellement (la moyenne d'âge est de 40 ans). Le secteur est dynamique mais il n'y a pas beaucoup de travail. Beaucoup de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté.

II. Mobilité

L'accessibilité pour les fauteuils roulants, les poussettes et les déambulateurs est un problème. La signalisation au sol existe mais difficultés d'accéder aux trottoirs. Ceux-ci sont aménagés de poteaux le long de l'avenue Jean Lurçat.

Création d'une voie verte avec 2 points d'accès vers la ville et vers le stade.

III. Les besoins cohérents avec la vie économique du quartier

- Une crèche.
- Rapatrier la Poste vers le centre.
- Une antenne du Commissariat de Police.
- Une véritable antenne des services publics (intervention de M. Garcia, représentant du CTSC, qui signale un point d'accueil numérique au CTSC et également au RERTR).
- Plusieurs points de recharge pour les véhicules électriques.
- Des places de stationnement supplémentaires.
- Un parking relais.
- Un pont raccordé à la Côte des Evêques.

IV. Et si on parlait de sécurité dans le quartier ?

En préambule, il ressort un sentiment d'insécurité. Quelle dynamique ? Impliquer les habitants.

- Il existe un goulot d'étranglement : la solution proposée est de déplacer la zone de stationnement des bus scolaire de la rue G. Sand à l'Avenue J. Lurçat.
- Dans la rue G. Sand, problèmes de rodéos sauvages et le sens interdit qui n'est pas respecté. Pourquoi ne pas mettre des chicanes en béton et limiter l'accès par la rue P. Claudel ?
- On peut également réhabiliter la rue R. Schumann en sens unique sans briseurs de vitesse.
- Place du Maréchal Juin : création d'un marché avec infrastructure électrique, panneaux d'affichage, poubelles enterrées.

1- Sécurité et carrefours

L'accès du parking de la Poste est dangereux. Les conducteurs oublient la priorité à droite. Avenues J. Lurçat et E. Herriot, la vitesse est excessive. On ne respecte pas les piétons aux passages protégés.

2- Sécurité et communication

- Affichage urbain.
- Affichage public le long de la RD 911.

V. Environnement

- Bruits des quads et scooters.
- Conservation de la faune urbaine.
- Bennes à déchets verts (pas assez de passage).

Suite à cette présentation, de même que Mme DUPLEIX (Grand Cahors, chargée de mission Politique de la ville), Marie-Josée TORTAJADA (DDCSPP, responsable du service inclusion sociale) reconnaît la qualité du travail proposé par le Conseil Citoyen, et se fait également porte-parole du Sous-Préfet M. REGNY. Elle encourage le nouveau fonctionnement en petits groupes de réflexion (commissions), et propose des idées pour la visibilité du Conseil Citoyen, comme tenir un stand à la Fête des familles (au mois de septembre).

M. ADAMIAK (Délégué à la Cohésion Police Population) rappelle que les policiers n'interviennent pas dans les rodéos sauvages.

Il annonce une évolution encourageante des statistiques de 2019 à 2020 sur le quartier :

- baisse de 39 % de faits constatés (45 contre 74) ;
- augmentation de 31 % de taux d'élucidation.

À l'issue de la discussion, l'idée d'une commission sécurité est évoquée, avec un nombre restreint de participants.

M. GARCIA, représentant du CTSC, fait une rapide présentation des activités proposées par l'association (café social...). Il propose au Conseil Citoyen une participation croisée aux réunions (CA tous les premiers lundis du mois au CTSC).

Il a informé Mme LACAM, responsable de Lot Habitat, des réunions du Conseil Citoyen tous les premiers mercredis du mois.

Les Co-présidentes se fixent de rencontrer prochainement les acteurs du quartier : associations (RERTR, CTSC...), bailleurs sociaux....

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h05.

La Secrétaire
Danièle MONMARCHON